

Itinéraire d'une journaliste dans un colloque universitaire au cœur de l'Afrique... (suite)

À Ouagadougou, le CRSBAN, un pôle régional d'excellence en biotechnologies

En 2003, le Centre de recherche en sciences biologiques, alimentaires et nutritionnelles (CRSBAN) de Ouagadougou s'est vu reconnaître par l'Agence universitaire de la Francophonie la qualité de pôle d'excellence régional. Un appui qui lui permet de poursuivre le développement de l'école doctorale lancée à la rentrée 2002. Les recherches menées au CRSBAN proposent des applications dans des domaines variés tels que l'amélioration des produits nutritionnels, l'usage des plantes médicinales dans le traitement de maladies endémique telles que le paludisme, la tuberculose ou le VIH, mais aussi la décontamination de l'environnement.

L'établissement a déjà accueilli des étudiants issus de 13 pays d'Afrique, diplômés des universités membres du réseau Ouest africain des biotechnologies ou candidats

libres. Parmi eux, 33 % de filles, alors qu'elles représentent seulement 15 % de l'ensemble des étudiants de la faculté et seulement 5 % des inscrits en 3^e cycle. Les enseignants sont originaires pour partie du Burkina mais aussi issus de la région (Bénin, Togo, Niger, Côte d'Ivoire, Sénégal) ou de pays du Nord (France ou Belgique). Selon Alfred Traoré, responsable du pôle : « Un tel regroupement des compétences pédagogiques est vital pour nos universités qui, au regard des difficultés de toutes sortes (économiques et infrastructurelles notamment) ne peuvent isolément conduire de telles formations de haut niveau ».

Stratégies de développement durable : au Bénin, la gestion durable du lac Abéché encourage les pratiques rituelles

Le lac Abéché, au Sud du Bénin, souffrait d'une dégradation à l'origine d'une baisse de la productivité halieutique. Les responsables ? Le rejet d'ordures ménagères, la pollution bactériologique et agricole, la surexploitation des ressources, l'usage de certaines méthodes de pêche et la régulation hydrologique des cours d'eau alimentant le lac.

L'étude présentée par Ernest Amoussou du Département de géographie et d'aménagement du territoire de l'Université d'Abomey-Calavi a mis en évidence l'existence de pratiques rituelles et culturelles à même de ralentir cette dégradation, voire de renouveler les ressources naturelles du bassin. En effet, pour les populations, c'est la perturbation de l'ordre sacré qui est responsable de la situation : les violations de certains rites seraient à l'origine des mauvaises pêches, de noyades fréquentes, de maladies... Pour y remédier il faut donc se placer sous la protection du fétiche Avlékété en installant

des aires protégées sur le lac : il s'agit de zones circulaires plantées de piquets (avlékété-tin) au centre desquelles est positionné le fétiche. Ces aires seront interdites de pêche pendant plusieurs semaines. Ailleurs, on préconise la technique du trou à poisson : il s'agit de creuser des bassins dans la plaine inondable où la pêche est aussi proscrite. Enfin, dans d'autres localités, un îlot entier sera ainsi protégé. Les espèces peuvent se reproduire tranquillement. Un système qui s'avère tellement efficace que les populations sollicitent l'installation de deux à trois avlékété-tins par village au lieu d'un seul autrefois. Le centre d'action régional pour le développement rural encourage cette pratique et finance l'achat du bois pour chaque avlékété-tin. Les autorités ont ajouté au dispositif une interdiction des filets à mailles fines et de certains types de nasses. Des villages ont même entamé une restauration des forêts de mangrove.

Technologie de l'information et de la communication et développement durable : en Afrique, le logiciel libre est un modèle de viabilité économique

Le logiciel libre est un programme informatique modifiable par tout utilisateur un peu expérimenté. Depuis le lancement du système Minix en 1989, amélioré en 1991 à travers le réputé Linux, des informaticiens du monde entier ont pu contribuer à la diffusion, l'adaptation, l'amélioration de ce système d'exploitation grâce à l'accessibilité de son code source. Le logiciel libre n'est pas forcément gratuit : car la liberté d'améliorer le programme et de diffuser ces améliorations peut induire un coût marginal.

D'après Gaston Datondji de l'Office des postes et télécommunications du Bénin, il faut dynamiser l'usage du logiciel libre en Afrique car il présente de nombreux avantages. Ces programmes, dont les fonctions s'étendent aux traitements de textes, bases de données, lecteurs média, courrier électronique, navigation Internet, sont créateurs d'emplois via la constitution de sociétés spécialisées dans la maintenance ou le développement personnalisé, alors que le logiciel propriétaire importé ne peut être mis à jour que par son éditeur. En outre, le faible coût du logiciel libre permet d'investir ailleurs l'argent économisé, par exemple dans l'adaptation du programme aux besoins de l'entreprise ou le financement de projets de développement.

Grâce à son code source ouvert, de nouvelles fonctionnalités peuvent facilement et rapidement être ajoutées. Un « bogue » peut également être corrigé sans avoir à racheter une autre version du logiciel. Autre avantage : il est impossible d'introduire dans un logiciel libre des fonctionnalités cachées dans le but de restreindre les libertés individuelles ou de collecter des informations sur les utilisateurs. Enfin, l'abandon du support par la société éditrice est impossible puisque ce sont des informaticiens du monde entier qui contribuent à son développement. Il reste que les logiciels propriétaires conservent un intérêt certain notamment dans le domaine du cryptage / décryptage ou logiciels de navigation militaire.

Depuis plusieurs années, l'Agence universitaire de la Francophonie assure la promotion des logiciels libres et des standards ouverts. Elle souhaite ainsi contribuer à développer des ressources maîtrisées et bon marché pour l'enseignement et participer au développement d'une diversité technologique dans le système éducatif.

Interview : l'éducation au féminin

Joëlle Mukenyi Kalala est professeure assistante à l'Université Libre des pays des Grands Lacs (République démocratique du Congo). Elle a présenté à Ouagadougou une intervention consacrée à la scolarisation des filles et à la formation des femmes.

Quelle est la situation dans l'université où vous enseignez ?

A Goma, il n'y a pas plus de 20 % de filles inscrites à l'université. Elles suivent le cursus primaire mais certaines ne peuvent pas terminer, on les décourage, ou bien leur mère préfère les mettre à la cuisine. Celles qui poursuivent s'arrêtent après le secondaire, vers 18 / 19 ans. Ensuite, il faut se marier. Les parents vous y incitent fortement. Comme on dépend d'eux, on ne veut pas les contrarier. Mon cas est différent : mes deux parents ont fait des études. Mon père m'a laissé me marier à condition que je poursuive mes études. S'il m'avait découragé ou s'il avait refusé de payer, je ne serais pas là aujourd'hui.

Les femmes adultes ont-elles ensuite l'opportunité de reprendre un cursus scolaire ou universitaire ?

J'ai rencontré beaucoup de mamans qui n'ont pas pu poursuivre leurs études car il leur avait fallu se marier.

Ensuite, elles ont eu des enfants. Alors comment reprendre des études ? Certaines trouvent le courage de retourner dans l'enseignement secondaire. A 25 ou 35 ans, elles retournent sur les bancs du collège, en uniforme. Il y a tellement de mamans qui veulent reprendre les études là où elle se sont arrêtées.

Que préconisez-vous ?

Le mieux serait de créer des établissements secondaires réservés aux adultes. Depuis que je m'intéresse à la question, j'ai rencontré un certain nombre de personnes avec qui nous souhaitons initier un projet pour l'éducation des filles et des femmes de Goma. Nous sommes en train de mettre sur pied un plan d'action. Nous avons besoin de l'appui d'ONG et d'organisations internationales. Au Bénin, au Togo, des associations ont permis de faire évoluer les taux de scolarisation grâce au soutien d'organisations internationales.